

Structure Périscolaire
Mairie 68250 Westhalten
Tél: 03.89.47.69.11
E-Mail: mairie.westhalten@wanadoo.fr



STRUCTURE PERISCOLAIRE

La structure périscolaire ouvrira à partir du mardi 1 septembre 2020. Elle est destinée aux élèves de la maternelle et de l'élémentaire (enfants de Westhalten âgés de 3 à 11 ans). Une réunion d'information est programmée le **jeudi 3 septembre à 18h30 à la salle dimière**.

Horaires d'ouverture :

- En période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, à l'Espace Savoir.
- Garde le matin de 7h à 8h15.
- Repas avec prise en charge des enfants de 11h45 à 13h20.
- Garde de 16h00 à 18h30.
- *Le mercredi, les enfants pourront être gardés soit au périscolaire de Rouffach (03.89.22.39.33) soit au périscolaire de Pfaffenheim (03.89.49.60.94).*

Inscriptions :

Les inscriptions se font à l'aide du formulaire joint **au plus tard le vendredi 18h de la semaine qui précède (passé ce délai, les inscriptions ne seront plus prises en compte)**. Vous avez la possibilité de remplir le formulaire pour toute l'année si les horaires de garde et de repas sont les mêmes chaque semaine.

Ces formulaires d'inscription peuvent être remis à Mme Evelyne Forny au périscolaire ou par courriel (evelyneforny@gmail.com), ou encore dans les boîtes aux lettres mises à disposition à l'école ou à la mairie.

Pour les nouveaux bénéficiaires, il y a lieu de fournir une attestation de revenus (si le revenu moyen de la famille est inférieur à 2000 €, fournir un avis d'imposition, pièces exigées par la CAF) et une fiche de renseignement indiquant les contraintes médicales, alimentaires et autres

Pour des raisons de gestion, les inscriptions de dernière minute ne sont plus acceptées.

Tarifs :

Garde du midi avec le repas :

Le prix du repas est fixé à **8,70 €** (repas + garde de l'après midi) pour un enfant et à **8,20 €** à partir du 2ème enfant de la même famille. Un repas réservé et non annulé avant 8h30 le jour même sera facturé. (téléphoner dans ce cas à la mairie)

Autres gardes :

	Revenu mensuel inférieur à 2000 €	Revenu mensuel supérieur ou égal à 2000 €
Matin (7h-8h15)	2,60 €	2,70 €
Matin (7h30-8h15)	1,60 €	1,70 €
Midi sans repas (12h30-13h30)	2,15 €	2,25 €
Soir 16h-17h	2,15 €	2,25 €
Soir 16h-18h	4,40 €	4,50 €
Soir 16h-18h30	5,50 €	5,60 €

Paiement : Possibilité de paiement en liquide, par chèque, par virement (CCM canton de Rouffach 10278.03330.00085232745.43), les chèques emploi services ou autres ne sont pas acceptés.

Courrier : Deux boîtes aux lettres (une à la mairie et une à l'école) sont mises à la disposition des parents pour recueillir tous les documents concernant le périscolaire (règlements, inscriptions, informations diverses).

Renseignements : s'adresser à Patrice Wucher, directeur de la structure périscolaire et secrétaire de mairie (au 03.89.47.69.11. ou mairie.westhalten@wanadoo.fr) ou à Evelyne Forny, animatrice, au 06.66.04.96.74.

Fait à Westhalten le 29 juin 2020
Le Directeur de la Structure Périscolaire, le Secrétaire de Mairie
Patrice WUCHER